



SIAL 2010
The Global Food Marketplace

SIAL PARIS 2010

Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte - Paris, France
17 au 21 octobre 2010

Le Sial Paris est une vitrine internationale et représentative de toutes les filières du marché avec 5,500 exposants de 101 pays et près de 150,000 visiteurs professionnels de 185 pays. Les exportateurs agroalimentaires québécois sont invités à exposer à Sial Paris 2010, par l'entremise du Groupe Export agroalimentaire, dans le Pavillon du Canada.

Veillez noter qu'il y a pour cette foire plus de demandes pour exposer qu'il n'y a de places disponibles dans le Pavillon du Canada. Par conséquent, la règle du premier arrivé, premier servi devra s'appliquer. L'entreprise devra obligatoirement acquitter le paiement de 50% des frais de participation dans les 5 jours suivant la transmission de son formulaire de participation afin de s'assurer la réservation de son espace. Aucun délai ne sera accordé.¹

Scénario 1 : Participez à cette foire en formule individuelle (kiosque fermé) et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement d'un billet d'avion par entreprise, en classe économique et jusqu'à concurrence du montant de la soumission obtenue d'une agence reconnue trois mois avant la tenue de la foire.
- remboursement de 50% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ de dépenses admissibles;
- remboursement de 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ de dépenses admissibles); et
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par la représentante du Groupe Export.

Scénario 2 : Participez à cette foire en formule générique (espace ouvert), sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement de 50% d'un billet d'avion classe économique, avec possibilité de deux participants par entreprise exposante;
- remboursement de 50% d'un per diem de 400\$/jour/personne, avec possibilité de 2 participants par entreprise, pour un maximum de 7 jours. Si les deux participants occupent la même chambre d'hôtel, une formule différente s'appliquera et cette 2^e personne bénéficiera plutôt du tarif repas approuvé par le Conseil du Trésor;
- remboursement de 75% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ de dépenses admissibles;
- remboursement de 75% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ de dépenses admissibles);
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par la représentante du Groupe Export.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 juillet 2010

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Marie-Claude Chagnon :
(450) 461-6266 poste 205 ou marie-claudechagnon@groupeexport.ca.

Sujet à l'approbation des fonds du programme *Agri-Marketing 2010-2011* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du programme *Exportateurs de classe mondiale 2010-2011* du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

¹ Toute somme due au Groupe Export devra avoir été préalablement acquittée avant de soumettre une nouvelle participation

Formulaire de participation



SIAL PARIS 2010

Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte - Paris, France
17 au 21 octobre 2010

Scénario 1 : Tarif membre, participation en formule individuelle

- Kiosque fermé en coin, 18m² 16 800,00\$CAD
 Kiosque fermé, 9m² 8 200,00\$CAD

Scénario 2 : Tarif membre, participation en formule générique

- Kiosque ouvert, 9m² 5 200,00 \$CAD

Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010.

- Veuillez ajouter la cotisation : 423,28 \$ CAD (taxes incluses)

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 210.

Date limite d'inscription : 15 juillet 2010

**Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255
à l'attention de Marie-Claude Chagnon**



Canada



Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.